

COLLECTIF CONTRE LA REOUVERTURE DE LA CARRIERE DE CALYPSO

En novembre 2015, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire de ST MARTIN LA PORTE à signer un contrat de foretage avec la Société Granulats VICAT, par lequel la Commune cède à cette Société le droit d'exploiter la parcelle communale E 2803, lieu dit « le Clou », condition indispensable pour réaliser son dossier de demande de réouverture de la carrière, fermée depuis 2011.

En décembre 2016, lors d'une séance du conseil municipal, la Société VICAT vient présenter son projet. Il est prévu d'extraire 11,5 millions de tonnes de matériaux sur 30 ans, soit 4 fois plus que le volume exploité depuis l'origine de la carrière...

Pour s'opposer à ce projet désastreux, qui viendrait empirer les nuisances actuelles (Lyon – Turin, carrière de St Félix, Héliport, station d'épuration, autoroute, dépôts importants d'inertes...), en terme de poussières, nuisances sonores, visuelles et d'augmentation du trafic poids lourds, un groupe d'habitants s'est constitué en Collectif, pour alerter et faire réagir la population.



PLUS JAMAIS ÇA !!!!!

ACTIONS MENEES

- mise en place de pancartes et banderoles
- pétition manuscrite ayant recueilli 421 signatures dans le village
- pétition en ligne, sur le site change.org qui obtient à ce jour 691 soutiens
- article dans le journal « La Maurienne » ; quant au Dauphiné Libéré, il a refusé de passer l'article
- rencontres avec le Président de la Communauté de Communes Maurienne Galibier
le Président du Syndicat des Pays de Maurienne
le Sous-Préfet
- courriers aux Maires de la Vallée
- participation au Forum des Associations.

Suite au courrier envoyé par le Collectif, le conseil municipal s'est prononcé contre ce projet à l'unanimité moins 3 abstentions, le 30 juin 2017.

Contrairement à ce qui avait été présenté par VICAT, le Sous-Préfet nous a informé que les matériaux étaient prioritairement destinés aux bassins Chambérien, albertvillois voire grenoblois, et non pas au Lyon – Turin qui doit s'auto-alimenter.

D'autre part, il avait été annoncé une extraction annuelle de 500 000 tonnes maximum après les 5 premières années d'exploitation ; or, dans le dossier déposé à la Préfecture, VICAT annonce 800 000 tonnes par an, avec la création d'une nouvelle bande transporteuse transvallée pour alimenter le chantier du Lyon-Turin !!!???

VICAT demande également à exploiter une importante zone de stockage provisoire de matériaux , de produits minéraux et de déchets non dangereux inertes, sur 2 à 3 ha.

Le 3 août 2017, lors du conseil municipal, il est fait lecture du rejet du dossier de VICAT par la DREAL. Le dossier étant incomplet, VICAT doit en présenter un nouveau.

Le Collectif va solliciter une audience auprès de la DREAL (service instructeur pour la Préfecture) afin de faire le point sur le dossier et de présenter ses inquiétudes.

Compte tenu des antécédents lors des exploitations précédentes et du non respect des engagements des carriers, il faut se mobiliser pour obtenir **la fermeture définitive de ce site** et préserver notre environnement, **notre santé** et notre cadre de vie déjà lourdement impactés.

POUR NOTRE COMMUNE QUI FAIT DES EFFORTS ACTUELLEMENT POUR EMBELLIR NOTRE CADRE DE VIE, POUR NOUS, POUR NOS ENFANTS... TROP C'EST TROP

Le Collectif des habitants de St Martin la Porte
contre la réouverture de la carrière de Calypso